

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DU TRAVAIL DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE
DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

96-466 DU 23 AOÛT 1996
DECRET n° /MTFPSS/DGFP/
DGCA/SAV.-

Portant inscription aux tableaux d'avancement au titre des années 1989 et 1991 de Monsieur DINGA Grégoire, Ingénieur du Génie Rural des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Génie Rural).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

D G B

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la Loi n° 021/89 du 1^{er} Novembre 1989 portant refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n°60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques;
(/u le Décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 74/170 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires;
(/u le Décret n°94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion;
(/u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement;
(/u le Décret n° 95/032 du 2 Février 1995 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;
(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1995 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville, le 17 Septembre 1993.

DECRETE

.../...

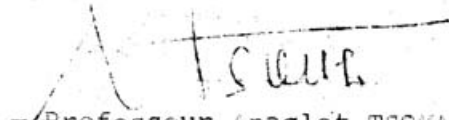
ARTICLE 1er : Monsieur DINGA (Grégoire), Ingénieur du Génie Rural de 1^{er} échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Génie Rural) en service à Brazzaville est inscrit aux tableaux d'avancement au titre des années 1989 et 1991 respectivement pour les 2^o et 3^o échelons de son grade à deux (2) ans.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 23 Août 1996

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

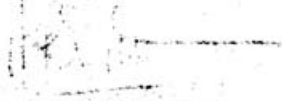
Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la
Sécurité Sociale


- Professeur Anaclel TSONAMBET


- Général Jacques Joachim YHOMBY-
OYANGO

Le Ministre Délégué auprès du Mi-
nistre de l'Economie et des Fi-
nances chargé du Budget et de
la coordination des Régies.

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage, des Eaux et Forêts et
de la Pêche


- Jean Prosper K O Y O


Luc Daniel Adamo MATETA -

AMPLIATIONS :


- JORC 1
- SGG/BC 1
- DGFP/DGCA 2
- DGB 1
- DGCF 1
- MAE/DAAFJP/DOS 3
- BST/STAT/DGCA 3
- CRF 1
- ARCHIVES 1
- INTERESSE 1/15